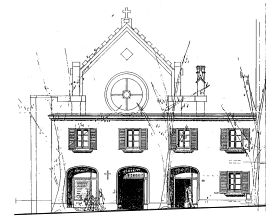


le Rosa-lien



février 2011
numéro 125

Paroisse Sainte-Rosalie 50, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris tél. 01 43 31 36 83 fax: 01 43 31 70 55
www.sainte-rosalie.org e-mail: paroisse@sainte-rosalie.org

Dans ce numéro

Agenda	page 1
Le Saviez-vous ?	page 1-2
Le billet de Patrick	page 3
Agir avec l'ACAT France	page 3
Une question à la foi(s)	page 4
À propos - Concert	page 4

L'agenda de février

merc. 2	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
jeudi 3	<u>M.C.R.</u> réunion à 15h00 (Mouvement Chrétien des Retraités)
sam. 5	<u>EVEIL A LA FOI</u> : réunion à 15h. (voir page 4)
sam. 5	<u>Catéchisme CE1</u> : réunion à 14h
dim. 6	<u>CONCERT</u> de l'ensemble vocal <u>BEATA MUSICA</u> à 17h00 (voir p.4)
dim. 6	<u>Une question à la foi(s)</u> : 10h-10h55 (voir page 4)
jeudi 10	<u>Groupe biblique</u> à 17h00
sam. 19	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Repas de fraternité à 12h00
lundi 21	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Rencontre-Café à 14h15
mar. 22	<u>Préparation au baptême</u> :20h30

*Février trop doux,
printemps en courroux.*

*Pluie de Février,
de l'eau dans un panier.*

*Février avec neige
no us garantit un bel été.*

VACANCES SCOLAIRES
du samedi 12 au lundi 28 février

Le saviez-vous ?

de Roger BOËDOT

Dans le n°122 nous évoquions les circonstances de l'incendie du Bazar de la Charité, dans le n°123 la mémoire de mesdames Adolphe Moreau et Etienne Moreau-Nélaton. Dans ce numéro de février 2011, nous évoquons la Vicomtesse de St Perier et mademoiselle de Mandat-Grancey.



À propos des ex-voto situés dans notre église en reconnaissance de paroissiennes décédées lors de l'incendie du Bazar de la Charité.

La vicomtesse de St Périer, plus précisément **Maximilienne Marie Jeanne de Kergorlay, vicomtesse de Poilloüe de Saint-Périer**, est née le 2 décembre 1849. Elle épouse en 1874 le comte Jean Guy de Poilloüe de Saint-Périer (1843-1885). Le comte de Chambord signe le contrat de mariage.

La famille Poilloüe de Saint-Périer serait originaire de Gascogne et remonterait à Henri de Poilloüe, chevalier, seigneur de Bads et de Joug en Gascogne, vivant en 1185. Poilloüe en vieux français s'écrivait Poillöve ou Poillöwe et ce nom se trouve à la tour de Londres avant le Xe siècle. Des membres de la famille sont également inscrits sur la

nécropole des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Des liens généalogiques permettent de remonter à Hugues Capet.

Maximilienne est la fille de Marie Mathilde de Johanne de Labarre de Saumery, également décédée à 72 ans dans l'incendie du Bazar de la Charité, et de Louis Gabriel César de Kergorlay qui enseigne à l'École d'application de l'artillerie et du génie. Elle descend d'une famille de marquis, comtes, barons et seigneurs originaires de Bretagne (Cleuzdon), remontant au 13^e siècle à Pierre 1^{er}, seigneur de Cornouailles. Elle est apparentée à toutes les grandes familles de l'époque.

Maximilienne de Kergorlay périt héroïquement le 4 mai 1897 alors qu'elle s'était élancée pour la troisième fois dans le brasier au secours des personnes qui y étaient restées prisonnières.

Portrait de la vicomtesse par John Singer Sargent, donné après la mort de la Comtesse avec celui de son mari, au Musée d'Orsay.



Son seul enfant, René de Poilloüe de Saint-Périer, né le 18 août 1877 à Biou près de Chambord (Loir-et-Cher) dans la famille de sa mère, meurt le 12 septembre 1950 au château familial de Morigny (Essonne). (suite page 2)

(suite page 1 : Le saviez-vous ?)

Il est inhumé dans la propriété près de la tombe de sa mère dans le caveau où dorment ses aïeux. Après des études de médecine à Paris de 1898 à 1903, il se consacra d'abord à la biologie. Ayant des problèmes de vue, il se tourna vers l'archéologie et la préhistoire. Il a fait don aux Musées nationaux des pièces recueillies au cours de ses recherches. On lui doit les fouilles gallo-romaines à Souzy-la-Briche, d'où il tira une superbe mosaïque qu'il donna au Musée d'Étampes en 1911, celles de Lespugue en Haute-Garonne, où il découvrit, en 1922, la belle statuette aurignacienne en ivoire, vieille de plus de 40.000 ans, devenue célèbre sous le nom de «*Vénus de Lespugue*», et conservée aujourd'hui au Musée de l'Homme et bien d'autres qui sont des modèles de rigueur scientifique comme les publications qu'il leur a consacrées. Conservateur du Musée d'Étampes, il fut membre de la Commission des Monuments Historiques, Président honoraire de la Société Préhistorique française, Président du Conseil d'Administration et du Comité de Perfectionnement de l'Institut de Paléontologie humaine.

Le magnifique château de Morigny, légué il y a trente trois ans par son épouse à La Sorbonne, a été vendu en 2007 pour 1,7 million d'euros dans le cadre de l'autonomie donnée aux universités. Il est inscrit aux monuments historiques.

Melle Antoinette Marie Gabriel-le Rachel de Mandat de Grancey est née le 15 décembre 1876 au 6 rue Greuze, Paris (VIII^e), en l'Hôtel de la famille. Elle a 20 ans au moment du drame.

Elle est la fille du baron Edmond de Mandat-Grancey (le bon) et de Jeanne d'Avesgo de Coulonges, mariés le 7 janvier 1873 à Paris (VIII^e).

Son père est né le 28 juin 1842 à Grancey-Le-Château (21) (*Parents : Galliot-Marie-François-Ernest de MANDAT GRANCEY*

1808 & Jeanne-Louise-Laurette-Rachelle-Eugénie de CORDOÛE 1809). Après avoir servi dans l'armée (ancien officier de marine), le baron de Mandat-Grancey fut un grand voyageur. Au début des années 1880, il écrivit pour le *Correspondant* une série d'articles relatant son voyage dans l'ouest canadien. Il a également publié divers ouvrages sur son passage aux États-Unis (à Chicago, à New York et dans le Dakota) où il met en garde le public français contre l'"impérialisme" américain. Mandat-Grancey a également visité l'île de Madagascar, le Congo français et l'État indépendant du Congo (propriété du roi Léopold II de Belgique) ainsi que la Grèce, à propos desquels il laisse des ouvrages de souvenirs.

Au tournant du siècle, le nom de Mandat-Grancey sera associé au royalisme de Charles Maurras et de l'Action française. En effet, il est l'un des premiers contributeurs de la Revue d'Action française (fondée par Henri Vaugois et Maurice Pujo en 1899). Il rassemblera ses articles en volume en 1905 sous le titre *Le Clergé français et le Concordat* (Paris, Perrin). Il décède le 21 juin 1911 à Paris (XVI^e).

Il est inhumé comme sa fille dans la chapelle du château de Grancey (21). Sur un éperon rocheux dominant la plaine, le village médiéval serré autour du château classé Monument Historique et de la flèche de la collégiale se profile derrière les remparts. On y accède par une porte fortifiée du XIII^e s. et une majestueuse allée de tilleuls centenaires. Dans l'enceinte du château, édifié au XVIII^e sur la forteresse médiévale démantelée, la collégiale Saint-Jean (du XIV^e) se visite. De style gothique très pur, elle renferme des peintures murales. Depuis l'esplanade, on découvre les fortifications du village et du château. L'arbre généalogique remonte à Galiot Mandat, sieur d'Aigrefoin, anobli en étant reçu secrétaire du roi par provisions du dernier

octobre 1572 sur la résignation de Louis Guybert et la démission de son père.



Sa descendance a formé deux branches, dont l'aînée s'est éteinte en la personne d'Antoine-Galiot Mandat, conseiller au parlement de Metz par lettres du mois de mai 1640, reçu conseiller au parlement de Paris le 14 juillet 1649, mort sans alliance. L'autre branche, dite des barons de Nully (en Champagne), s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle s'est distinguée pendant plusieurs générations par leur dévouement à la monarchie. Ainsi, Antoine Jean Galiot Mandat, dit le Marquis de Mandat, né en 1731 aux environs de Paris, Chevalier, seigneur de Berny-en-Santerre et des Pins dans le Vendômois, colonel des Gardes-Françaises, succédera à La Fayette comme commandant-général de la Garde nationale. Il meurt assassiné le 10 août 1792 sur les marches de l'Hôtel de Ville de Paris par les insurgés.

Sa mère est née le 19 avril 1854 à Paris (X^e) et décédée le 17 juillet 1940 au château de Buisson-Rond, Barberaz (73) (*Parents : Ludovic, Comte d'Avesgo de Coulonges 1820-1885 & Hélène de Louvencourt 1831-1911 dont le grand-père, Chevalier de Malte, chevalier de Saint-Louis, est créé marquis héréditaire en 1825*)

Sa sœur Hélène, son aînée de 2 ans, épouse deux ans avant le drame Elzéar de Boigne qui décèdera 5 ans après (1902), à l'âge de 37 ans.

Le billet de Patrick Agir avec l'ACAT France de Nathalie FICHET

Le vendredi 21 janvier, nous étions une centaine à nous retrouver pour un temps de prière à l'occasion de la semaine de l'Unité des chrétiens.

Dimanche 6 février, c'est sur ce même thème de l'Unité que nous sommes invités à participer, de 10h à 10h55, à notre rencontre mensuelle "Une Question à la Foi(s)".

Nous n'en parlons pas souvent mais il est vrai que la séparation des chrétiens entre différentes dénominations chrétiennes est une question sensible pour beaucoup parmi nous. Certains parlent même de « scandale » et sans doute n'ont-ils pas tout à fait tort.

Une réponse, affective à cette situation n'est pas suffisante. Car c'est un fait : les chrétiens sont divisés et depuis bien longtemps ! Et si les rencontres œcuméniques sont l'instrument que les différentes Eglises se sont données pour avancer sur ce chemin qui les mènera vers l'Unité de la seule Eglise du Christ, chacun venant avec les trésors de sa propre tradition, cela n'est pas suffisant.

Il faut apprendre à nous connaître au quotidien et pour cela, lorsque l'occasion nous en est donnée, oser parler avec celles et ceux qui le veulent bien, sans arrière-pensée ou a priori sur la réalisation que prendra cette Unique Eglise du Ressuscité lorsque les conditions seront rassemblées pour qu'Elle existe pleinement. Le mouvement œcuménique existe. Et par son existence même, il dit notre volonté de nous retrouver unis, comme les premiers disciples, dans « la prière, la communion fraternelle et la fraction du pain ». Il dit aussi notre confiance en l'Esprit pour qu'il travaille en nous car c'est bien lui, l'Esprit du Père donné par le Fils, qui seul peut nous aider à dépasser les obstacles accumulés entre nos diverses communautés ecclésiales.

Cette Unité vers laquelle nous marchons est un défi qui nous est adressé, une question qui nous est posée. Alors, comme le rappelait dans la prédication le Pasteur Robert Philipoussi le 21 janvier dernier, « sommes-nous prêts pour un cheminement vers l'Unité qui parlera non seulement à nos Eglises entre-elles mais qui fera signe aussi à nos contemporains, sommes-nous prêts à faire sentir le règne de Dieu à l'intérieur même de notre société régulée trop souvent par la peur, et où la méfiance devient maîtresse du jeu ? Quelque chose me dit que c'est le nouveau champ œcuménique, presque missionnaire, qui pourrait s'ouvrir aujourd'hui. »

Le 10 décembre 2010, jour anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'ACAT-France a présenté un rapport intitulé « Un monde tortionnaire ». Autant le dire clairement, le panorama est glaçant.

Ce livre de 370 pages ne se borne pas à faire l'état de la planète sur l'étendue de la torture, il analyse le phénomène pour le dénoncer avec force. Voici ce que l'on y lit : « *De l'Erythrée où se pratique le supplice de la crucifixion, désigné sous l'appellation « Jésus Christ » à l'Ouzbékistan où se répand la nouvelle méthode du lavement forcé à l'eau et au piment, ce tableau de la torture ne ressemble pas à un banal état des lieux. Il est scandé par un inventaire de sévices et d'iniquités que l'on retrouve, d'une extrémité à l'autre de la planète, en forme de terrifiante litanie* » Parce qu'ils sont albinos. Ou bien parce qu'ils n'ont pas la bonne religion. Ou parce qu'ils ne sont pas de la bonne ethnie.

En effet plus de la moitié des Etats membres de l'ONU recourent à la torture. L'ACAT France dresse un état des lieux dans 22 pays des cinq continents du globe. Les pays concernés rejoignent tristement l'actualité de ces derniers jours.

L'ACAT rappelle que l'interdit de la torture est absolu, quelles que soient les circonstances. Mais si cet interdit a un statut particulier en droit international, le respect en est amplement battu en brèche, notamment par un noyau dur de 43 pays où une torture légale en vigueur existe sous forme de flagellation ou d'amputation. L'étendue du phénomène s'explique notamment par l'impunité juridique et politique dont jouissent les tortionnaires.

Mais c'est en agissant que nous pouvons, vous pouvez, faire reculer ceux qui laissent faire, en écrivant aux victimes, à leur famille, en prenant la parole ou par voie de campagne de presse. L'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la

Torture) est une association statutairement œcuménique, rassemblant catholiques, protestants et orthodoxes dans une même action. Elle a pour mandat de combattre la torture et les exécutions capitales, et d'en protéger les victimes. *Dans le monde entier. Pour qui que ce soit. En toute indépendance.*

Cette action de dénonciation est toujours accompagnée de l'action que constitue la prière et combien de fois avons-nous eu de témoignages de ceux qui nous rappellent le soutien efficace, quotidien, d'un soutien spirituel. C'est également ainsi qu'est née la Nuit des Veilleurs, qui se tient chaque année autour du 26 juin, date de la Journée mondiale contre la torture. Dans tous les pays du monde, seuls ou en groupe, chez eux ou en tout autre lieu, les chrétiens sont appelés à se relayer, pour passer de l'obscurité à la lumière, pour une nuit de prière. Et c'est au nom de la justice et de notre foi en un Dieu Unique à toute l'humanité, que nous pouvons dénoncer la torture de nos frères auprès de nos frères. Agir est efficace, n'en doutez pas. Chaque année, seuls ou avec d'autres, nous obtenons des libérations, des nouvelles de « disparus ». L'ACAT France a saisi plusieurs fois la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que le Comité contre la torture des Nations Unies pour s'opposer au renvoi de personnes vers des pays où elles risquent d'être torturées.

L'ACAT France publie aussi un bulletin bi-mensuel remarquable qui analyse, relate les modes d'actions et aussi les succès obtenus.

Encore un mot : à l'inverse d'autres associations, l'ACAT a reçu de nombreuses adhésions en 2009 et 2010, mais jamais nous ne serons assez nombreux pour dénoncer la violence faite à notre prochain.

ACAT France
7 rue Georges Lardennois 75019 Paris
www.acatfrance.fr

CONCERT	À PROPOS	HORAIRES
<p align="center">BEATA MUSICA Concert du dimanche 6 février à 17h00</p> <p>Composé autour des <i>Quattro Stagioni</i> d'Antonio Vivaldi, ce programme, exécuté sur instruments d'époque au diapason 415 est un petit périple au cœur de l'Italie baroque du XVIII^e siècle. Nous vous proposerons des extraits du <i>Gloria RV 588</i> d'Antonio Vivaldi, du <i>Stabat Mater</i> de Giovanni Battista Pergolesi, et du <i>Psaume 18</i> de Benedetto Marcello. Ce programme est interprété par l'ensemble vocal Beata Musica, dirigé par Gilles Grimaldi, et l'ensemble instrumental Les Muses Galantes, dirigé par Louise Audubert.</p> <p>Entrée libre - Libre Participation aux Frais</p>	<p>le samedi 5 février à 15h, à la LECTURE BUISSONNIERE, petite bibliothèque du 30 rue de la Reine Blanche 75013 Paris (ancienne boucherie) métro Gobelins, Babeth FOUREST parlera des SDF à travers son expérience d'atelier d'écriture au Samu Social. Inscriptions auprès de Bernard FISCHER au 06 68 45 64 85 ou par mail llecture.buissonniere@wanadoo.fr"</p> <hr/> <p align="center">ÉVEIL À LA FOI La prochaine rencontre aura lieu le samedi 5 février à 15h00 Avec les enfants, nous nous rappellerons le Baptême. Nous nous apercevrons ensemble qu'il est une eau jaillissante qui donne la vie. La séance se terminera par le goûter.</p>	<p><i>OUVERTURE DE L'ÉGLISE</i> <i>en semaine 8h 20 à 19h 00</i> <i>le dimanche 8h30 à 12h 00</i></p> <p>MESSES <i>du mardi au vendredi : 8h30</i> <i>samedi : 18h30</i> <i>dimanche : 9h00 et 11h00</i></p> <p>ACCUEIL <i>du lundi au vendredi :</i> <i>10h-12h et 16h30-19h</i> <i>samedi : 10h00 - 12h00</i></p> <p>SECRETARIAT <i>du lundi au vendredi : 9h00-11h00</i></p> <p>ACCUEIL des PRETRES <i>Patrick SOUËTRE /Hubert CAUCHOIS</i> <i>sur Rendez-Vous au 01 43 31 36 83</i> <i>Père P. NAULLEAU samedi 10h - 12h</i></p>

UNE QUESTION À LA FOI(S)

par Geneviève BOISARD

Une nouvelle formule de réunions mensuelles le dimanche de 10 h à 11h a été inaugurée à partir de la rentrée 2010 sur la base des réponses au questionnaire distribué auprès des paroissiens. Deux réunions se sont tenues les dimanches 7 novembre et 5 décembre. La première, sur la participation de l'assistance lors de la célébration eucharistique, a mis l'accent sur les différents modes de participation (réponses, prières en commun, quête, intentions de prière...) et s'est conclue sur la résolution - tenue - de présenter le cahier de prières au moment de l'offertoire, la seconde sur ce que le dimanche apporte à la vie de famille, pause dans une vie bousculée, mais aussi moment spirituel et occasion de représenter tous ceux qui ne sont pas là (défunts, non pratiquants etc.). La formule comporte un exposé du Père Souëtre et un échange de vues très libre entre les participants. Malgré ce que peut avoir de frustrant une ren-

contre trop vite écourtée par la messe de 11 heures et le sentiment que les questions ne sont qu'effleurées, l'intérêt manifeste des participants montre que ces réunions sont fort nécessaires. Elles apportent des bénéfices multiples. Le rappel doctrinal du Père Souëtre, même si sa durée est forcément limitée, ravive des notions anciennes, voire comble les lacunes d'une formation initiale incomplète et suscite le besoin d'un approfondissement. Les retrouvailles autour de leur curé de paroissiens d'origine et de formation diverses sont tout aussi importantes. Elles renforcent les liens de charité entre eux, leur permettent de mieux se connaître et de constituer une véritable communauté fraternelle où les différences sont reconnues et acceptées. Tous les participants sont unanimes à considérer comme une chance d'être membres d'une petite paroisse, où les participants ne sont pas des individus anonymes mais des

personnes dont on s'inquiète, quand elles sont absentes ou dont on demande des nouvelles quand on les rencontre. Un regret cependant : même si tous les parcours et tous les genres de vie sont représentés dans ces rencontres, on ne peut en dire autant de tous les âges. Les jeunes n'ont-ils rien à dire ou de questions à poser sur des sujets qui touchent à la vie des chrétiens ? Craignent-ils d'être en décalage par rapport aux autres participants ? Une rencontre aussi brève ne permet peut-être pas le dialogue intergénérationnel. Quoi qu'il en soit, à nous de montrer le contraire. Venons nombreux pour que les réunions suivantes soient aussi riches et aussi animées que les premières.

La prochaine date sera :

dimanche 6 février à 10h

Le thème portera sur l'œcuménisme :
l'unité entre les Églises chrétiennes.

nos peines et nos joies du mois de janvier à sainte-Rosalie

Nous leur avons dit adieu : Jacqueline SERANO, Raymonde GENITEAU.

Elles ont reçu le sacrement du baptême : Khira LOUIS-JOSEPH-DOGUE le samedi 29 janvier, Suzanne WAGO-LALA le dimanche 30 janvier.

Ils ont reçu le sacrement du mariage : Alice de MONFREID et Jérémy GHELARDINI le samedi 22 janvier, Katia SEGUIN-CADICHE et Nicolas LOUIS-JOSEPH-DOGUE le samedi 29 janvier.